

Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La Direction Générale de l'INRA a convoqué les organisations syndicales à une réunion de préparation destinée « à mettre en place une méthode de travail en vue de produire la contribution de l'INRA » à ces assises. Depuis le changement de gouvernement, la Direction Générale continue à mettre en place les mesures issues de la politique de Sarkozy (Contrat d'objectifs, Saclay, PES, fusions des centres INRA, "dégraissage" de non-titulaires,...) et s'est refusée, de fait, à toute rupture avec celle-ci.

De ce fait, la Direction Générale ne peut se prévaloir de représenter les attentes de l'INRA et de ses personnels au changement.

La confiance de nos concitoyens envers la Recherche agronomique est à conforter plus que jamais. Les relations entre la Recherche et l'Innovation auxquelles participent l'INRA doivent donc se concevoir dans une toute autre indépendance de cette Recherche publique, et donc en rupture avec la politique conduite par la Direction Générale et les gouvernements de ces dernières années. Cela suppose comme première condition, un statut de personnels non pas payés en fonction de résultats attendus mais sous statut de fonctionnaires, dotés de structures collégiales pour définir leur stratégie scientifique.

Ainsi, pour la CGT-INRA, cela nécessite :

- **des mesures administratives pour réorienter la gestion de la recherche** comme la suppression de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et la fermeture de l'ANR (Agence nationale de la recherche) avec redéploiement des crédits vers les institutions de recherche (ces premières mesures administratives seraient d'ailleurs sans coût financier !)
- **des mesures destinées à résorber vraiment et rapidement la précarité du travail** dans la Fonction publique, dans la Recherche publique et à l'INRA, comportant notamment un plan de titularisation de tous les agents non-titulaires qui occupent des emplois permanents ;
- **des mesures destinées à revaloriser le pouvoir d'achat** de ceux qui travaillent dans les services publics qu'ils soient ou non fonctionnaires ;
- **des mesures statutaires** en particulier pour débloquer la situation des techniciens et des assistants ingénieurs ;
- **des mesures d'équité**, par exemple, en supprimant la PES (Prime d'excellence scientifique)* qui nie le caractère collectif des activités de recherche et en actualisant les indemnités de sujétion ;
- **des mesures visant à l'arrêt immédiat des processus de restructuration en cours** au travers des IDEX, en annulant les conventions déjà signées, en premier celle très symbolique de Saclay, et des fusions de services et de centres (Orléans-Tours).

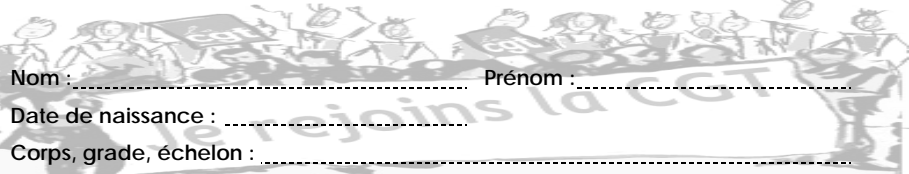
Sur tous ces points, la CGT-INRA entend négocier au plus vite avec le nouveau Ministère sans pour autant exonérer la direction de l'INRA de ses propres responsabilités (Saclay, points de sujétions, élimination des précaires,...). Ainsi, la CGT-INRA entend s'exprimer en toute indépendance pour défendre réellement et efficacement les agents et la recherche publique, et donc ne souhaite pas préparer de quelque manière que ce soit ces Assises avec la Direction Générale de l'INRA. En conséquence, elle ne se rendra pas à cette réunion.

Voir le contenu de [l'adresse aux candidats](#), et nos dernières déclarations au [Conseil d'Administration](#) et au [Comité Technique](#) de l'INRA.

* Signez [la pétition contre la PES](#).

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr
78210 Saint Cyr l'Ecole
Tél : 01.39.53.56.56
Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr
Sites internet :
<https://intranet.inra.fr/cgt/> et
<http://www.inra.cgt.fr/>



Nom : Prénom :
Date de naissance :
Corps, grade, échelon :
Centre de Recherche :
Unité :
Département de Recherche :
Téléphone :
E-mail :